

Programme

6^{ème} Colloque EHESP-FHF-Rennes1

L'intérêt de la personne protégée

8 et 9 juin 2016

Paris

Ministère des Affaires Sociales et
de la Santé

(Salle Laroque)

Responsables scientifiques :

Karine LEFEUVRE, professeure de l'EHESP

Sylvie MOISDON-CHATAIGNER, Maître de
conférences HDR, Faculté de droit et de sciences
politiques, Rennes1

Annie LELIEVRE, Responsable du Pôle Autonomie
et Proximité, FHF



EHESP



Avec le soutien de :



<http://www.tutelleauquotidien.fr>



Formation Continue

Contexte : Après le 5^e colloque organisé en juin 2014 sur « La place de la famille dans la protection juridique des majeurs », ce 6^e colloque EHESP-FHF-RENNES 1 est consacré à une notion clé du dispositif de protection juridique des majeurs : « L'intérêt de la personne protégée ».

L'intérêt c'est ce qui importe à chacun, qui lui sera avantageux et bénéfique. Au regard du principe d'autonomie qui suppose que la personne décide seule de ses faits, gestes et actes, quelle place occupe l'intérêt ? Qui est comment est à même d'apprécier quel est le meilleur intérêt pour la personne ? Comment les professionnels des établissements et services peuvent-ils se positionner sur cette question en concertation avec les personnes mandatées pour l'exercice de la mesure ?

L'enjeu est évidemment d'autant plus fort qu'il s'agit de personnes vulnérables, à protéger ou bénéficiant d'une mesure de protection et entrant de ce fait dans le champ du mécanisme juridique de l'assistance ou de la représentation. La question de l'intérêt se pose sans nul doute à toutes les étapes de la mesure et même en amont de celle-ci pour l'usager, ses proches et les professionnels de la protection.

Objectifs :

- Interroger la notion d'intérêt que l'on retrouve dans les textes du champ sanitaire, social et médico-social relatifs aux droits des usagers et très présente dans la loi du 5 mars 2007 portant réforme de la protection juridique des majeurs
- Mesurer comment l'intérêt de la personne vulnérable est connu, évalué et respecté par ceux qui interviennent pour autrui, quel que soit le degré d'intervention
- Croiser les regards des personnes protégées, des proches et des différents professionnels quel que soit le contexte d'exercice des mesures de protection

Publics visés : Usagers et professionnels des établissements et services du champ sanitaire, social et médico-social accueillant des personnes vulnérables à protéger ou protégées. Professionnels des DDCS, DRJSCS, ARS et Conseils départementaux, travailleurs sociaux, Elus, Universitaires.

Mercredi 8 juin 2016

9H00-9H30 : Café d'accueil

9H30-10H00 : Ouverture du colloque

Laurent CHAMBAUD, Directeur de l'EHESP

Marion DELSOL, Directrice de l'Institut de l'Ouest Droit Europe (IODE- UMR 6060),
Faculté de Droit et de Science Politique, Université de Rennes I

Françoise TENENBAUM, Vice-Présidente de la FHF

Présidente de séance : Karine LEFEUVRE, EHESP

10H00-10H20 : Le mot « intérêt » : l'approche linguiste

Julien RAULT, Linguiste, Agrégé de lettres modernes, Doctorant et enseignant, Université de Poitiers (sous réserve de confirmation)

10H20-11H45: Le sens du mot « intérêt »

- **Le point de vue du philosophe**

Fabrice GZIL, Philosophe, Responsable du Pôle Etude et Recherche, Fondation Médéric Alzheimer

- **Le point de vue des personnes protégées et des familles**

Le point de vue d'un majeur protégé : **Association Nous Aussi**, **Claude FINKELSTEIN**,
Présidente de la FNAPSY,

Le point de vue de la famille et des proches: **Marie-Thé CARTON**, administratrice de
l'UNAPEI, Présidente de la Commission Protection des Majeurs

11H45-12H15 : Débat

12H15-13H45 : Déjeuner libre

Présidente de séance : Sylvie MOISDON-CHATAIGNER, RENNES I

13H45-14H15 : L'intérêt et le droit des personnes vulnérables, une dimension transversale

L'intérêt dans le champ sanitaire, social et médico-social, Karine LEFEUVRE, Professeur de l'EHESP, IODE (UMR 6262)

L'intérêt dans la loi du 5 mars 2007 portant réforme de la protection juridique des majeurs, Sylvie MOISDON-CHATAIGNER, Maître de conférences, HDR, IODE (CNRS 6262), Université de Rennes 1

14H15-15H15: Table ronde : L'appréciation de l'intérêt lors de l'ouverture de la mesure

Le point de vue d'un travailleur social, Marie JOIGNEAUX, assistante sociale

Le point de vue d'un juge, Pierre-Olivier DANINO, Président du Tribunal d'Instance, Lorient

Le point de vue d'un médecin : Dr Odile LEVY, Secrétaire générale de l'association des Médecins coordinateurs du médico-social (MCOOR), médecin coordonnateur EHPAD, Cassis.

15H15-15H40 : Débat

15H40-16H00 : Pause

16H00-17H15 : L'appréciation de l'intérêt dans l'exercice de la mesure

- **Table ronde 1 :** *Le point de vue des tuteurs et curateurs familiaux et des MJPM : Agnès BROUSSE-PROUST, UNAF, Laurence LEONE, MJPM, préposé établissement de santé, CH St Galmier, Olivier GODIN, MJPM indépendant, membre de la Chambre nationale des MJPM.*
- **Table ronde 2 :** *Le point de vue du juge des tutelles et de l'usager : Emilie PECQUEUR, Juge des tutelles à Arras, Présidente de l'ANJI, Michèle DRIOUX, administratrice UNAFAM, Dr Eric VILLARD, PH au CH de Valvert et psychiatre libéral, Marseille.*

17H15-17H30 : Débat

Jeudi 9 juin 2016

Présidente de séance : Annie LELIEVRE, FHF

9H00-9H30 : Intérêt et éthique professionnelle : la place de cette question au sein des groupes d'éthique

Marie GUINCHARD, Conseillère technique CREA Nord Pas de Calais, animatrice du Groupe d'éthique interrégional

9H30-10H30 : Table ronde : L'établissement sanitaire, social ou médico-social au service de l'intérêt du majeur

Modératrice : Annie LELIEVRE, Responsable du Pôle Autonomie et Proximité, FHF

- Le préposé MJPM au sein de l'établissement au service de l'intérêt de la personne protégée : **Intervenant à confirmer**,
- La coordination par le directeur des acteurs de la protection au sein de l'établissement : **Intervenant à confirmer** (sous réserve de confirmation)
- L'intérêt et les bonnes pratiques professionnelles : **Aline METAIS**, Responsable de projet, Agence nationale d'évaluation de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ANESM)

10H30-10H50 : Débat

10H50-11H10: Pause

11H10-12H10 : Table ronde : Limites, conflits d'intérêts et gestion des risques dans la protection des majeurs

- Les limites de l'intérêt: Intérêt et contraintes de service : **Philippe EHOUARNE**, Président de l'ANMJPM, et **Pierre BOUTTIER**, Président de l'ANDP
- Les conflits d'intérêt dans l'exercice de la protection des majeurs : **Gilles RAOUL-CORMEIL**, MDC HDR, Faculté de droit de Caen
- La gestion des risques dans l'intérêt des majeurs : **Julien KOUNOWSKI**, IPASS, membre du groupe de l'IGASS sur la gestion des risques liés à l'activité MJPM

12H10-12H30 : Débat

12H30-14H00 : Déjeuner libre

Présidente de séance : Karine LEFEUVRE, EHESP

14H00-14H30 : L'intérêt, une notion dépassée ?

- De la suppression de la référence au meilleur intérêt dans le droit anglo saxon : **Eilionoir FLYNN**, Université de GALWAY

14H30-14H45 : Débat

14H45-15H45 : Intérêt et prospectives

- **L'intérêt et l'expression de la volonté de la personne protégée :**
 - o *Expression de la volonté et participation : Un enjeu de démocratie en santé :* **Mélanie HEARD**, Déléguée générale IPDS
 - o *Expression de la volonté et anticipation :* **Valérie DEPADT**, Maître de conférences HDR, Paris 13
- **L'intérêt dans une approche européenne et internationale :**
 - o *Intérêt au regard de la convention internationale des droits des personnes handicapées, retour sur le colloque sur la capacité du collectif CONTRAST,* **Benoit EYRAUD**

15H45-16H00 : Débat

16H00-16H15 : Propos conclusifs : **Anne CARON-DEGLISE**, Magistrate, Présidente de chambre à la Cour d'Appel de Versailles